



**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUIN 2024**

**SÉANCE DU 12 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Soisy-sur-École, légalement convoqués, conformément à l'article L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis en salle du Conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. LEFEVRE Franck, Maire

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. LEFEVRE Franck, M. RUELLÉ Alain, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. LEFEVRE Gérald, Mme LE CORRE Sophie, M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe, Mme GERAUD Angélique, M. M. SCHAFFUSER Patrice et M. BESSON Hervé

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme HERARD Anne-Sophie donne pouvoir à M. SCHAFFUSER Patrice

**ÉTAIT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :** Mme Laure CADOT, DUJARDIN Réginald, Mme VAUTRIN Carole et M. DUFOUR Arnaud

**PARTICIPAIENT À LA RÉUNION**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

**Madame LE CORRE Sophie est désignée secrétaire de séance.**

Date de convocation : 6 juin 2024

Date d'affichage de la convocation : 7 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

**Il est procédé à l'appel nominal des conseillers.**

**Lecture des pouvoirs – nombre de pouvoirs : 1**

**Le Quorum est constaté.**

**M. LEFEVRE Franck énonce l'ordre du jour :**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 6 avril 2024
- 2) Révision du règlement intérieur des services périscolaires
- 3) Signature de l'attribution du marché relatif à la rénovation de l'éclairage public
- 4) Attribution d'une subvention au collège Jean Rostand de Milly-la-Forêt
- 5) Attribution d'une subvention à la réserve communale de Dannemois
- 6) Questions diverses

**1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 avril 2024**

*M. Patrice SCHAFFUSER demande, au nom des élus de l'opposition, le retrait des débats sur le procès-verbal de séance, mais que la bande audio soit accessible aux administrés.*

M. Franck LEFEVRE porte aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2024.

**DECIDE à la majorité, (7 voix pour, 3 voix contre) l'adoption du procès-verbal du 6 avril 2024.**

## 2. Révision du règlement intérieur des services périscolaires

Monsieur Alain RUELLE, rapporteur, annonce la mise à jour pour la rentrée scolaire 2024/2025 du règlement intérieur des services périscolaires. Une révision des horaires d'accueil est prévue pour la nouvelle année scolaire.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (7 voix pour, 3 voix contre),**

**APPROUVE** la modification du règlement intérieur des services périscolaires annexé à la présente délibération

## 3. Signature pour l'attribution du marché relatif à la rénovation de l'éclairage public

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R.2182-1 à R.2182-5,

Vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'analyse de l'offre effectuée par notre maître d'œuvre,

Considérant la réunion de travail pour la présentation du marché,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (7 voix pour, 3 voix contre),**

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer le marché relatif à la rénovation de l'éclairage public et les différentes pièces afférentes avec la société SATELEC sise

**DIT** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget.

## 4. Attribution d'une subvention au foyer socio-éducatif du collège Jean Rostand de Milly la Forêt

Vu le rapport de M. Alain RUELLE,

Vu l'article L.2311-7 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet pédagogique de l'établissement et afin de développer diverses aptitudes : bien être, confiance en soi, persévérance et habilités physiques :

- Association Sportive Cirque
- Sorties pédagogiques au Théâtre de Corbeil et d'Evry
- Représentations au sein du collège d'une troupe circassienne
- Activités autour des clowns au club photo du collège
- Installation d'un cirque pédagogique en résidence sur le plateau de la CC2V

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 300 € au foyer socio-éducatif du collège Jean Rostand.

**PRECISE** qu'elle sera versée directement sur le compte concerné à réception du RIB.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

## 5. Attribution d'une subvention à la réserve communale de Dannemois

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu l'article L.2311-7 du code général des collectivités territoriales,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 000 € à la réserve communale de Dannemois.

**PRECISE** qu'elle sera versée directement sur le compte concerné à réception du RIB.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Franck LEFEVRE demande s'il y a des questions et prononce ensuite la fin de la séance à 21 H 37.

Le Maire,  
Franck LEFEVRE



Le secrétaire de séance,  
Sophie LE CORRE

A blue ink signature of Sophie Le Corre, the secretary of the meeting.